Répartition des dispositifs et des budgets par objectif de #Jeunes en Métropole

42 %

Solidarité

Être solidaire et attentif envers les jeunes et lutter contre les inégalités

31 % sont allouées en subvention

39 %

Émancipation

Soutenir l'émancipation des jeunes

19 %

Engagement

Favoriser l'engagement des jeunes dans le développement de leur métropole

32%

des dépenses prennent la forme de tarifications spéciales (gratuité, tarifs réduits, etc).

En quelques chiffres



133

dispositifs recensé



32,4

millions d'euros dédié



41,4

équivalents temps plein d'agents dédiés à des actions, dispositifs bénéficiant aux jeunes



1317865 jeunes bénéficiaires*

*un même jeune a pu bénéficier de plusieurs dispositifs

Contacts utiles

- → Direction Relations avec les usagers, Citoyenneté et Jeunesse
- → Service Jeunesse et Vie Citoyenne
- \rightarrow jem@lillemetropole.fr
- → www.lillemetropole.fr/votre-metropole/ competences/developpement-territorial-et-social/ jeunesse

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



→ Rapport annuel 2025

■ lillemetropole.fr



2, boulevard des Cités Unies CS 70043 59040 Lille Cedex T. +33 (0)3 20 21 22 23 lillemetropole.fr







Dans un monde en constante évolution, où les jeunes font face à des défis variés, la MEL a adopté une stratégie jeunesse ambitieuse. #Jeunes en Métropole 2.0 (#JeM2.0) soutient les jeunes dans leur parcours vers l'âge adulte et la citoyenneté, en s'appuyant sur trois piliers fondamentaux : la solidarité, l'émancipation et l'engagement.

L'un des enjeux est d'assurer une meilleure visibilité de l'action de droit commun de la MEL : conforter, rendre plus visibles les investissements de la MEL en direction des jeunes.

Ce rapport annuel met en lumière les engagements de la MEL en faveur des jeunes âgés de 11 à 30 ans, en 2024.

Zoom sur quelques dispositifs



FAJeM

→ Fonds d'Aide aux Jeunes en Métropole

La MEL attribue des aides sociales aux jeunes de 16 à 25 ans, sous conditions de ressources, de domiciliation et d'un accompagnement par un travailleur social. À défaut d'aide de droit commun, ce fonds a été mobilisé pour 2024 à hauteur de 1 096 000 €, soit 3 604 aides distribuées.

Transports-Mobilité

→ Gratuité des transports pour les mineurs

Les jeunes doivent pouvoir se déplacer librement et facilement en transports en commun (métro, tramway, bus), en V'lille, en Transport Sur Réservation (TSR) ou encore avec le service Handipole. En 2024, 172 000 métropolitains âgés de moins de 18 ans ont bénéficié de la gratuité des transports en commun mise en place par la MEL. Par ailleurs, 30 000 jeunes âgés de plus de 18 ans ont profité d'une tarification sociale.



Sport

→ Fonds de concours

La MEL accompagne les communes du territoire qui souhaitent se doter d'équipements sportifs de proximité, orientés sur la pratique sportive pratique libre. En 2024, 15 projets (de type city stade, pumptrack, skatepark, etc.) ont été soutenus sur 14 communes différentes.





Logement-Fonds de solidarité

→ Accompagnement logement

Le Fonds de Solidarité Logement permet de soutenir l'accès et la stabilité dans un logement décent. Par ses mesures d'accompagnement social vers et dans le logement, il a un rôle préventif. Une vingtaine d'associations dites opérateurs FSL sont financées pour accompagner des jeunes et leur famille.

Culture

→ La C'ART

La C'ART est un pass qui offre un accès illimité d'un an, de date à date, aux collections permanentes et aux expositions temporaires de 15 musées et centres d'art de la métropole lilloise, ainsi que des tarifs réduits dans les musées partenaires. Il est proposé aux jeunes âgés de moins de 25 ans, au tarif réduit de 20 € (au lieu de 40). Plus de 300 jeunes en ont bénéficié en 2024.

